

Les

5 engagements

de la charte

1

Un **accès** plus facile
à nos services

2

Un **accueil**
attentif et courtois

3

Une **réponse**
compréhensible
à vos demandes
dans un délai annoncé

4

Une **réponse**
systématique
à vos réclamations

5

À votre **écoute**
pour progresser

*Nous vous remercions
de votre confiance et de votre
participation à la qualité de
notre accueil,
dans un respect mutuel.*

**La Direction Départementale de l'Équipement
du Finistère**

2, boulevard du Finistère - 29 325 Quimper Cedex
Téléphone : 02 98 76 51 52 - Télécopie : 02 98 76 50 24
Mel : dde-finistere@equipement.gouv.fr - Internet : <http://www.finistere.equipement.gouv.fr>

Subdivision de Brest - 30 bis quai Commandant Malbert - BP 36 - 29801 Brest Cedex 6
02.98.33.42.00 - Mel : brest.subdi.dde-finistere@equipement.gouv.fr

Subdivision de Carhaix 21 Route de Gourin - BP 257 - 29270 Carhaix
02.98.99.35.00 - Mel : carhaix.subdi.dde-finistere@equipement.gouv.fr

Subdivision de Châteaulin 29 Quai Robert Alba - BP 44 - 29150 Châteaulin
02.98.86.39.50 - Mel : chateaulin.subdi.dde-finistere@equipement.gouv.fr

Subdivision de Châteauneuf-du-Faou 1 Rue du Stade - 29520 Châteauneuf-du-Faou
02.98.81.86.80 - Mel : chateauneuf.subdi.dde-finistere@equipement.gouv.fr

Subdivision de Concarneau Quai Est - BP 231 Concarneau Cedex
02.98.60.51.00 - Mel : concarneau.subdi.dde-finistere@equipement.gouv.fr

Subdivision de Douarnenez Terre-Plein du Port - BP 446 29174 Douarnenez
02.98.11.04.10 - Mel : douarnenez.subdi.dde-finistere@equipement.gouv.fr

Subdivision de Landerneau Allée du Petit Paris - 29800 Landerneau Cedex
02.98.30.37.40 - Mel : landerneau.subdi.dde-finistere@equipement.gouv.fr

Subdivision de Landivisiau Boulevard de la République - BP 20629
29406 Landivisiau Cedex
02.98.68.66.50 - Mel : landivisiau.subdi.dde-finistere@equipement.gouv.fr

Subdivision de Morlaix Les écluses - 1 Allée St François St-Martin-des-Champs
BP 67145 - 29671 Morlaix Cedex
02.98.88.54.92 - Mel : morlaix.subdi.dde-finistere@equipement.gouv.fr

Subdivision de Pont-l'Abbé 1 Rue St-Jacques - BP 72 29120 Pont-l'Abbé
02.98.82.49.00 - Mel : pont-l'abbe.subdi.dde-finistere@equipement.gouv.fr

Subdivision de Quimper 16 Rue de la Troménie - 29000 Quimper
02.98.64.05.00 - Mel : quimper.subdi.dde-finistere@equipement.gouv.fr

Subdivision de Quimperlé 12 Rue de Moëlan - BP 140 29391 Quimperlé Cedex
02.98.35.09.60 - Mel : quimperle.subdi.dde-finistere@equipement.gouv.fr

Subdivision de Saint-Renan Route de Plouzané - 29290 Saint-Renan
02.98.32.48.00 - Mel : saint-renan.subdi.dde-finistere@equipement.gouv.fr

ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat)
26, rue Camille Desmoulins - BP36 - 29801 Brest Cedex 9
02.98.33.40.00 - Mel : ANAH.SHV.DDE-finistere@equipement.gouv.fr

Les horaires d'ouverture au public des subdivisions
sont disponibles auprès de la subdivision concernée
(affichage extérieur ou contact téléphonique)
ou sur le site internet :
<http://www.finistere.equipement.gouv.fr/>



Charte Marianne

**de la Direction
Départementale
de l'Équipement
du Finistère**



**Pour un meilleur accueil
dans les services de l'État**

L'État et ses services publics

exercent leurs missions en veillant à assurer à tous
équité, transparence et accessibilité.

Vous avez droit à un accueil de qualité, et nous
prenons une série d'engagements
pour mieux vous accueillir.



Un accès plus facile à nos services

- **Nous vous informons sur nos horaires d'ouverture au public :**

. 9h00- 12h00 et 13h30 – 16h00
(siège de la DDE à Quimper)

. les horaires des autres sites de la DDE dans le département sont disponibles auprès de chaque site concerné (affichage extérieur ou contact téléphonique) et sur le site internet de la DDE (voir adresse ci-dessous).

- **Nous vous orientons vers le bon service et le bon interlocuteur.**

- **Nous nous rendons plus facilement disponibles en facilitant la prise de rendez-vous personnalisés.**

- **Nous vous offrons une information plus accessible sur notre site internet :**

<http://www.finistere.equipement.gouv.fr/>



Un accueil attentif et courtois

- **Nous vous donnons le nom de votre interlocuteur :** par courrier, par téléphone, par mèl ou sur place dans nos locaux.

- **Nous vous écoutons avec attention et nous efforçons de vous informer dans des termes simples et compréhensibles.**



Une réponse compréhensible à vos demandes dans un délai annoncé

- **Nous sommes attentifs à la lisibilité et à la clarté de nos courriers et de nos formulaires.**

- **Dans un délai maximum de 1 mois, nous apportons à vos courriers postaux ou électroniques envoyés à dde-finistere@equipement.gouv.fr :**

. soit une réponse complète

. soit un accusé de réception indiquant dans quel délai une réponse vous sera donnée, ainsi que le nom de la personne chargée du dossier



Une réponse systématique à vos réclamations

- **Nous vous informons sur les moyens de formuler vos réclamations et leur apportons une réponse systématique :**

. adresse postale : DDE (direction)
2 boulevard du Finistère 29325 Quimper Cedex

. adresse électronique :
dde-finistere@equipement.gouv.fr

. adresse fax : 02.98.76.50.24

. délais de recours : indiqués sur les décisions administratives.



À votre écoute pour progresser

- **Nous vous interrogeons régulièrement sur vos attentes et votre satisfaction concernant la qualité de notre accueil.**

- **Nous mesurons les résultats des actions d'amélioration que nous mettons en place.**

- **Nous vous informons des résultats de ces actions et des progrès accomplis sur le site internet de la DDE du Finistère :**

<http://www.finistere.equipement.gouv.fr/>